



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

institut culturel berbère

Question écrite n° 72750

Texte de la question

M. André Santini attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la création d'un institut culturel berbère à l'image de l'institut du monde arabe. La communauté berbère constitue un modèle d'intégration en France. Les berbères transmettent à leurs enfants une double culture française et berbère. Fondée sur des siècles d'histoires, cette culture constitue un véritable héritage qui doit être préservé et transmis aux générations futures. Ce projet ne pourra aboutir sans un soutien fort des pouvoirs publics. Il souhaite connaître les dispositions qu'il compte prendre pour que cet institut puisse voir le jour.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre de la culture et de la communication sur la création d'un institut culturel berbère et l'interroger sur les mesures envisagées par le ministère de la culture et de la communication pour y participer. Le ministre de la culture et de la communication partage pleinement l'appréciation du parlementaire sur l'importance et la richesse de l'héritage culturel berbère ainsi que sur sa transmission aux jeunes générations intégrées à la communauté nationale. Ainsi, dans le souci de mettre en valeur l'ensemble des cultures constitutives de l'identité nationale, le ministère de la culture et de la communication a choisi de privilégier, dans son action centrale, avec le concours d'autres partenaires publics et d'associations communautaires, une démarche qui contribue à la constitution d'une mémoire collective. C'est l'objectif de la future Cité nationale de l'histoire de l'immigration, qui ouvrira ses portes en 2007. La culture berbère y a toute sa place. C'est également l'une des ambitions du musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, qui devrait s'installer à Marseille en 2008. Cette démarche n'est pas exclusive mais complémentaire d'actions de médiation, menées sur le terrain, par des associations communautaires soutenues par les collectivités locales et les services déconcentrés de l'État (en particulier les directions régionales des affaires culturelles), et dont le volet culturel et identitaire est une composante importante. En témoigne l'existence du réseau constitué par les quelque vingt-deux associations rassemblées au sein de la Fédération des associations de culture amazighe de France, qui jouent un rôle essentiel dans la perpétuation de la culture berbère.

Données clés

Auteur : [M. André Santini](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72750

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2005, page 8296

Réponse publiée le : 8 novembre 2005, page 10330